Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 50 (1912)

Heft: 48

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



LA CAISSE D'EPARGNE

Cantonale Vaudoise La SEULE GARANTIE par l'ETAT

Reçoit des dépôts de fr. 5. - et en sus.

INTÉRÊT pour 1913 : 4 1/4 0/0

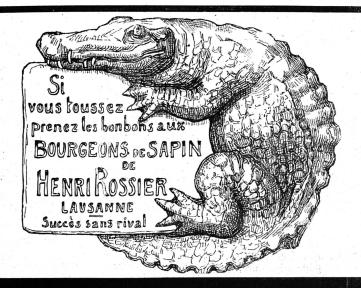
90,000 déposants pour un capital de Fr. 100,000,000.

Le CREDIT FONCIER VAUDOIS administrateur de la Caisse d'épargne, se charge gratuitement de la garde et de la conservation des livrets, moyennant une finance d'enregistrement de 20 centimes. Il reçoit les placements de tutelles et curatelles.

Agents dans chaque district: Le Receveur de l'Etat.

A Baulmes:
Bex:
La Cure (Suisse):
Montreux:

Renens: Ste-Croix Vallorbe : MM. César Cachemaille, ancien boursier.
François Thomas, boursier communal
Philibert Monnier.
D. Miéville, banquier.
Jules Duffey.
Edouard Châtelain.
M™ veuve Glardon



par l'Etat de Vaud

Retraites à 55, 60 ou 65 ans

avec subvention de l'Etat.

Direction: Place Chauderon, immemble du C. F. V. LAUSANNE



répandu en Suisse, exigez sur chaque paquet le E. MARCHAND, et la marque ci-dessus.

COMBUSTIBLES

GROS ET DÉTAIL

ANTHRACITES, HOUILLES, COKES, BOIS Fournitures pour chauffage central.

BARBLAN & MEYLAN

Bureau et chantier : GARE DU FLON

Tel. 729. — Dépôts: Rues de la Tour, Martheray, Prilly.

Qualité! Bienfacture! Bon marché!

Cette règle toujours observée depuis longtemps a fait la grande renommée de la maison d'ameublements

DUFOUR &

JUMELLES 2 (Terreaux)

Procedemment 24, Chauderon, 24 Occasions continuelles de bons trousseaux aux plus bas prix du jour Entrée libre.

Concours de Pétrole de la S.A. « LUMINA »

GENÈVE & BUSSIGNY

A l'occasion de l'ouverture de ses nouveaux Éntrepots de Bussigny, la Société anonyme « LUMINA » pose à sa clientèle du canton de Vaud le problème suivant :

Combien de temps brûlera une lampe munie d'un bec de 10 lignes et contenant un demi-litre de pétrole "LUMINA"?

Conditions du concours:

1. Peuvent prendre part au concours tous les acheteurs de PÉTROLE « LUMINA ».

2. Il sera distribue aux dix meilleures solutions DIX PRIX d'une valeur totale de MILLE FRANCS, soit ; fr. 500 au premier, fr. 200 au deuxième, fr. 100 au troisième, fr. 50 au quatrième, plus 6 prix de fr. 25 aux six suivants.

3. Dans le cas où plusieurs personnes donneraient la même solution, le classement se fera entre elles par tirage au sort.

4. Les solutions devront être envoyées sur une carte, dans une enveloppe fermée, à l'adresse de :

BUSSIGNY CONCOURS PÉTROLE « LUMINA » S. A.

5. Chaque solution devra être accompagnée de deux plombs servant à la fermeture du robinet verseur des bidons à PÉTROLE « LUMINA » et portant le mot « CONCOURS », ainsi que l'adresse exacte et bien lisible du concurrent, shoipeagnée de la concurrent de la concu

6. Une même personne pourra envoyer plusieurs solutions, mais chacune d'elles devra être accompagnée de DEUX plombs portant le mot « CONCOURS ».

7. Le CONCOURS sera clos le 30 avril 1913.

Le contrôle sera fait en l'étude et sous la surveillance de M. Auguste CÉRESOLE, notaire, Place St-François, à Lausanne.

La lampe servant à cette démonstration est une lampe à mur, bec de 10 lignes, type MEGEVET. Les concurrents qui désireraient faire l'expérience sur une lampe du même modèle, pourront se la procurer auprès de tous les ferblantiers et marchands d'articles pour éclairage, pour le prix de fr. 2,25 à 2,50.